

Repères

SÉRIE A · COMPRENDRE LE MODÈLE

02



Un mois en payrolling

Du relevé d'heures au salaire



SPTS Portage



Un mois. Six étapes.

1

Deux contrats écrits

Avant le premier jour

2

Vous travaillez

Sous la direction du client

3

Le relevé d'heures

Validé par le client en fin de mois

4

La facture

L'employeur facture les heures validées

5

Le paiement

Le client paie l'employeur

6

Le salaire

Fiche de salaire et versement

Contrats écrits : art. 19 et 22 LSE · décompte de salaire : art. 323b CO · état au 01.01.2026



Quand arrive le salaire

2 jours

ouvrés, après réception du paiement du client

| Le versement suit le paiement, *pas la facture.*

Règle de versement de SPTS · détail de la fiche de salaire : Repère 10



Pour être payé vite

1

Un relevé validé tôt

Le salaire se joue dès les premiers jours du mois

2

Qui valide, chez le client ?

Un nom, connu dès le départ

3

En combien de jours paie-t-il ?

Le délai convenu entre l'employeur et le client

Autorisés en Suisse et à l'international. SPTS est autorisée par le canton de Genève et par le SECO à exercer la location de services et le placement de personnel, en Suisse et à l'étranger. Toutes professions. [Vérifier au registre fédéral.](#)

SPTS Portage

Derrière le payrolling, une fiduciaire.

Art. 19 et 22 LSE, art. 323b CO, état au 01.01.2026